

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 07-04

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, à Cuernavaca, au Mexique le 26 avril 2007. M. Enrique Lendo Fuentes, du Mexique, présidait la séance, alors que M^{me} Jenna Mackay-Alie (en remplacement de M. David McGovern) et M. Jerry Clifford représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. La présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM), M^{me} Irene Henriques, représentait ce comité et le directeur exécutif de la CCE, M. Adrián Vázquez, représentait le Secrétariat. La secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat (voir l'annexe A).

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le président souhaite la bienvenue à Cuernavaca à tous les participants à cette réunion préparatoire à la session ordinaire du Conseil de 2007. Les représentants suppléants adoptent immédiatement l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire.

Point 2 Compte rendu de la présidente du CCPM

La présidente du CCPM, M^{me} Henriques, remercie les représentants suppléants de l'avoir invitée à cette réunion et dresse ensuite un bilan des activités du CCPM. Elle mentionne que près de 120 personnes sont déjà inscrites à la session ordinaire du CCPM qui se tiendra dans le cadre du Symposium sur le bâtiment écologique, et ajoute que plus de 300 personnes sont censées assister à ce symposium qui donnera lieu à la présentation de documents de référence sur le bâtiment écologique. Elle précise que l'objectif consiste à donner à des spécialistes et à des membres de l'assistance la possibilité d'exprimer leur point de vue sur ces documents, ce qui permettra au CCPM d'examiner le rapport connexe que le Secrétariat aura établi en vertu de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement et de relever des lacunes éventuelles dans l'analyse. Faisant également référence à l'atelier public que le CCPM prévoit tenir dans le cadre de la session ordinaire du Conseil, elle indique que des orateurs seront invités à exposer leur point de vue sur les nouvelles tendances environnementales en Amérique du Nord. Elle mentionne aussi qu'il est prévu d'y tenir une séance spéciale comportant une discussion sur la situation critique du monarque qui sera suivie par la projection d'une vidéo sur le périple de ce papillon d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord. Elle précise que les orateurs ont été chargés d'exposer les techniques forestières durables que l'on pourrait appliquer dans les trois pays afin de protéger le monarque. Étant donné que le CCPM est encore en train de planifier cet atelier, elle invite les représentants suppléants à formuler des observations ou suggestions. En dernier lieu, elle mentionne qu'une séance de réseautage autochtone se tiendra à Winnipeg, au Manitoba, au cours de la semaine du 25 septembre 2007, et que le CCPM a

l'intention d'établir un réseau de collectivités autochtones afin d'échanger des informations et des exemples de réussite relativement aux pratiques écologiques.

Le représentant suppléant du Mexique, M. Lendo Fuentes, félicite la présidente du CCPM pour les nombreuses idées que son Comité met de l'avant, notamment parce qu'elles cadrent avec le programme de travail de la CCE, et dit espérer que tout cela donne lieu à des synergies. Il mentionne que le Mexique porte une grande estime aux travaux qu'a accomplis le CCPM ces dernières années et que celui-ci peut lui apporter une aide notable en vue de donner suite à son engagement de renforcer la participation du public aux activités gouvernementales.

La représentante suppléante canadienne, M^{me} Mackay-Alie, demande aux autres participants d'excuser M. David McGovern qui ne peut assister à la réunion. Elle transmet ses meilleures salutations et précise qu'il est impatient de connaître les résultats de la réunion. Faisant suite au compte rendu de la présidente du CCPM, elle déclare que Winnipeg est un emplacement des plus appropriés pour un réseautage autochtone étant donné l'ampleur de la communauté autochtone qui y réside. Elle encourage le CCPM à aborder des sujets qui ont un rapport avec les travaux de la CCE et dit soutenir le rôle que celle-ci pourrait jouer à l'occasion de la conférence sur la santé et l'environnement des peuples autochtones. Pour ce qui est de l'atelier public que le CCPM prévoit tenir avant la session ordinaire du Conseil, elle trouve que son thème est prémonitoire puisqu'il est probable que la CCE mène l'année prochaine une étude sur les nouvelles tendances. En dernier lieu, elle indique qu'elle ne sera pas en mesure d'assister au Symposium sur le bâtiment écologique, mais qu'elle se réjouit à l'avance d'en lire le compte rendu.

Le représentant suppléant américain, M. Clifford, remercie le Mexique pour son invitation à Cuernavaca et souhaite la bienvenue au représentant suppléant mexicain qui assiste à une première session des représentants suppléants. S'adressant à la présidente du CCPM, il reconnaît que les relations entre le Secrétariat, le CCPM et le Conseil ont été tendues au cours des dernières années, mais que ces tensions se sont dissipées et ont fait place à une solide coopération, à des discussions ouvertes et à la transparence. Au sujet du Symposium sur le bâtiment écologique, il se dit convaincu qu'un rapport des plus pertinents est en voie d'établissement et note avec satisfaction les bonnes relations que les Parties et le Secrétariat ont entretenues tout au long de ce processus. Au sujet de l'atelier du CCPM prévu le 26 juin, il se réjouit à l'avance d'assister aux exposés et de voir la vidéo sur le monarque, et invite le CCPM à déterminer si les enseignements tirés à l'égard de ce papillon ne pourraient pas s'appliquer à d'autres espèces essentielles en Amérique du Nord. Faisant remarquer que la protection du monarque a un rapport avec la foresterie, il indique que depuis quelques années, les États du Chiapas et du Wisconsin ont établi un partenariat et échangé l'expérience qu'ils ont acquise à ce sujet. M. Clifford fait également référence à la conférence avec les collectivités autochtones pour souligner que les tribus nord-américaines sont en mesure de prendre en main des questions environnementales. Il conclut en déclarant que cette conférence constitue un autre exemple du fait que l'on pourrait mettre à profit la nature catalytique de la CCE et qu'il s'agit d'un modèle que l'on peut appliquer dans tout l'hémisphère occidental.

Le représentant suppléant mexicain, M. Lendo Fuentes, indique que son pays partage les vues des États-Unis en ce sens que la CCE illustre pour quelle raison elle sert de modèle dans l'élaboration d'autres accords commerciaux que l'Accord de libre-échange nord-américain. Il

souligne en outre le fait qu'elle donne lieu à des synergies et offre une possibilité unique de coopération.

Point 3 Compte rendu du directeur exécutif

Le directeur exécutif, M. Vásquez, remercie les représentants suppléants de lui offrir l'occasion de prendre la parole, et commence par dire que la CCE a besoin de déterminer l'orientation qu'elle doit prendre. Il projette ensuite un diaporama (voir l'annexe C) qui expose son optique personnelle de la CCE, notamment en ce qui a trait à sa crédibilité et à son utilité, et un certain nombre d'éléments qui peuvent y contribuer, dont une étude des nouvelles tendances, un rapport sur l'état de l'environnement, la détermination des possibilités qui s'offrent à la CCE à l'échelle nord-américaine et les priorités de son programme après 2010. M. Vásquez propose un échéancier de trois ans pour finir d'élaborer en 2009 le Plan stratégique pour 2010 à 2015. Il estime par ailleurs important que le Conseil confie au Secrétariat, au cours de la présente année, le mandat d'entreprendre un processus de planification stratégique à long terme.

À la suite du compte rendu du directeur exécutif, le président invite ses homologues à formuler des observations. Le représentant suppléant américain félicite le directeur exécutif de commencer à réfléchir au prochain plan stratégique. Il affirme qu'il est important de renforcer l'utilité de la CCE aux yeux d'un plus large public et précise que les comités consultatifs national et gouvernemental (CCN et CCG) des États-Unis sont chargés de formuler un avis à ce sujet. Il offre au Canada et au Mexique de leur faire connaître les conclusions de l'étude connexe lorsqu'elle sera terminée. Au sujet des nouvelles tendances, il fait remarquer que des discussions et des négociations sont en cours à l'échelon international et qu'il serait bénéfique que la CCE connaisse le point de vue sur cette question de spécialistes de renom provenant du monde entier. Tout en appuyant la suggestion du directeur exécutif, il estime nécessaire de définir en détail le processus que suivra la CCE.

La représentante suppléante canadienne remercie le directeur exécutif de son compte rendu, et plus particulièrement de ses remarques sur la crédibilité et l'utilité de la CCE. Se référant à l'évaluation interne menée par Environnement Canada afin de déterminer son degré de participation aux activités de la CCE, elle indique qu'il en est entre autres ressorti que ce ministère veut renforcer le rôle catalyseur de la CCE. Elle dit apprécier l'optique à long terme du directeur exécutif et trouve elle aussi important de savoir quel pourrait être le rôle le plus utile de la CCE à l'échelle continentale, y compris le renforcement de son rôle catalyseur. Elle dit aussi appuyer le point de vue des États-Unis quant au fait que le processus de planification stratégique doit être examiné plus en détail afin de déterminer ce qui est réaliste, apporte une valeur ajoutée et est utile aux membres du Conseil. En conclusion, elle propose d'utiliser l'expression « signes vitaux » au lieu d'« état de l'environnement » étant donné qu'elle résonne mieux au Canada.

Le représentant suppléant mexicain dit apprécier l'analyse du directeur exécutif et mentionne que le Mexique est en accord avec l'idée qu'il faut recueillir de l'information pour éclairer les décideurs et maximiser les efforts de la CCE. Au sujet de la manière dont celle-ci est perçue, il convient que l'avenir constitue un défi important, mais tout en soutenant que le présent et la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2005 à 2010 sont tout aussi importants. À cet égard, il préconise que l'effort de planification stratégique ne soit pas trop ambitieux pour ne pas nuire au

programme de travail actuel. Il mentionne que le Mexique doit encore évaluer clairement quels sont ses besoins en matière de renforcement des capacités et que le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) est chargé de réaliser cette évaluation.

Le directeur exécutif remercie les représentants suppléants de leur soutien et affirme que sa tâche consiste à ce que la CCE soit perçue comme une institution utile et qu'elle constitue une solution aux questions environnementales régionales.

Point 4 Session du Conseil de 2007

Point 4.1 Logistique de la session du Conseil

Le président mentionne que la tenue de la session du Conseil a été fixée aux 26 et 27 juin 2007. Il ajoute qu'elle se tiendra à Morelia, la capitale de l'État du Michoacán d'où est originaire le ministre Elvira et qui constitue le « berceau » du monarque. Prié par le président de donner des détails supplémentaires, le directeur exécutif indique que le Secrétariat a trouvé que l'hôtel Fiesta Inn pourrait servir de lieu de réunion et que l'hôtel Villa San José pourrait héberger les ministres. Il incite tous les intéressés à faire leurs préparatifs de voyage au plus vite étant donné qu'il y a peu de vol à destination de Morelia. Le représentant suppléant mexicain indique que son pays envisage de faire voyager les ministres vers Morelia dans un avion privé.

Point 4.2 Ordre du jour de la session du Conseil

Le président invite le directeur exécutif à présenter l'ordre du jour annoté de la session du Conseil ainsi que le programme général d'activités. À la suite d'un aperçu de cet ordre du jour, le président invite ses homologues à formuler des observations.

Le représentant suppléant américain suggère qu'une partie de la séance à huis clos soit ouverte au public, car si cela est annoncé à l'avance, l'assistance pourrait être plus nombreuse. Il déclare qu'il pourrait s'agir d'une séance ouverte, avec des remarques préétablies, qui pourrait être suivie par une discussion à huis clos permettant aux ministres de s'entretenir librement de l'avenir de la CCE ainsi que d'autres questions importantes. La représentante suppléante canadienne appuie cette proposition et déclare qu'il s'agit d'une très bonne possibilité pour faire état des progrès de la CCE, sans compter qu'elle donnera aux ministres l'occasion de réagir aux réalisations obtenues dans le cadre du programme et au public de prendre note de leurs réactions.

Le représentant suppléant américain propose également de réserver un peu de temps pour que les ministres aient une discussion trilatérale en privé, mais en présence des représentants suppléants, sur des questions qui n'ont pas nécessairement un rapport avec la CCE. Ses homologues se disent en faveur de cette proposition.

Le directeur exécutif déclare en outre que la session ordinaire du Conseil offre une occasion unique aux ministres de montrer le rôle prépondérant qu'ils jouent à l'égard des questions qui touchent l'Amérique du Nord, et il invite les représentants suppléants à envisager de quelle manière chaque ministre pourrait avoir la chance d'engager personnellement ses homologues en

donnant une orientation particulière à la CCE.

En ce qui concerne la proposition de prolonger la partie publique de la session, le représentant suppléant mexicain exprime son soutien à la participation du public tout en signalant que cela ne devrait pas empêcher le Conseil de discuter d'une manière ouverte et franche et de prendre de vraies décisions. Il suggère d'étudier attentivement des scénarios qui pourraient dynamiser la discussion. De son côté, la représentante suppléante canadienne dit également appuyer le fait de débattre de certaines questions durant la séance à huis clos du Conseil. Quant à la présidente du CCPM, elle se dit très favorable à la tenue d'une partie de la discussion du Conseil devant le public. Les représentants suppléants conviennent de soumettre cette idée à leur ministre respectif et feront état de son opinion dans les plus brefs délais.

Le président invite ensuite le directeur exécutif à donner un aperçu de l'ordre du jour annoté, ce que fait celui-ci en présentant chaque point pouvant faire l'objet d'une discussion par le Conseil. Les représentants suppléants échangent leurs vues et formulent des observations initiales (voir l'annexe D), et chargent le Secrétariat de réviser l'ordre du jour en tenant compte de ces observations. Au sujet de la déclaration ministérielle, les représentants suppléants conviennent qu'elle doit être succincte et percutante et comprendre des éléments très concrets.

Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2008

Le directeur exécutif est invité à donner un aperçu de sa proposition concernant la session ordinaire du Conseil de 2008. Il déclare qu'il faudrait que plusieurs activités par année donnent lieu à la participation des membres du Conseil. Le représentant suppléant américain se dit intéressé à trouver des possibilités pour que chaque ministre assiste à une réunion importante de la CCE dans son propre pays. Il mentionne que le prochain Symposium nord-américain sur les effets environnementaux du commerce pourrait se tenir aux États-Unis et que l'administrateur Johnson pourrait y assister. Il ajoute qu'à l'occasion de telles activités, il serait pertinent d'élaborer des documents de presse indépendants qui correspondraient à la réalité du pays dans lequel ils se tiennent. Le président propose de reporter à une date ultérieure cette discussion entre les représentants suppléants.

Point 6 Questions relatives au programme

Point 6.1 Fin de la mise en œuvre des PARNA relatifs au DDT et aux BPC

Les représentants suppléants conviennent de mettre fin à la mise en œuvre des Plans d'action régionaux nord-américains (PARNA) relatifs au DDT et aux BPC et expriment leur reconnaissance au Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques pour les travaux accomplis dans le cadre de ces deux plans. Ils chargent le Secrétariat d'ébaucher des résolutions pour qu'ils puissent les signer au cours de leur prochaine réunion. Ils ajoutent qu'une résolution permettra à la CCE de rendre publiques ses réalisations et de mesurer la réaction quant à la portée de ces travaux sur l'environnement.

Point 7 Groupes de travail de la CCE

Les représentants suppléants disent appuyer l'entente conclue entre les membres du Comité permanent général (CPG), au cours de leur réunion du 25 avril dernier, voulant que le Secrétariat mette à jour l'organigramme des groupes de travail et des comités, et établisse un rapport sur le coût du soutien qui leur est accordé, y compris les frais de déplacement des fonctionnaires. Les représentants suppléants chargent le CPG de se pencher à nouveau sur cette question au début de 2008.

Point 8 Prochaine réunion des représentants suppléants et réunion du groupe de travail sur l'environnement et le commerce

Les représentants suppléants se disent en faveur de la tenue d'une réunion du Groupe de travail sur l'environnement et le commerce le 26 juin 2007. Le représentant suppléant américain souligne toutefois qu'il est difficile de faire participer les hauts fonctionnaires du commerce aux travaux de la CCE et propose d'envisager des activités concertées fondées sur des stratégies commerciales visant les produits écologiques ou la participation des collectivités autochtones. Le représentant suppléant mexicain indique qu'il essaiera de confirmer la présence de son homologue du commerce, M. Ken Smith. Dans l'intervalle, il suggère de continuer à communiquer par courriel ou par téléconférence.

La représentante suppléante canadienne propose de fixer une date d'échéance plus rapprochée pour les documents concernant la session ordinaire du Conseil. Elle estime également important d'accomplir des progrès par rapport à l'ordre du jour de cette session, notamment à l'égard des points à inscrire dans la partie publique et dans la séance à huis clos. Les représentants suppléants conviennent de tenir une autre téléconférence avant la session du Conseil et de s'engager à y assister. Quant à lui, le représentant suppléant américain fait état des votes en suspens au sujet de communications de citoyens et propose de discuter à la première occasion de celle relative aux centrales électriques au charbon.

Point 9 Autres questions

Aucune question ne fait l'objet de discussions dans le cadre de ce point.

En dernier lieu, le représentant suppléant américain fait ses adieux à M^{me} Julie Pelletier et la remercie de sa contribution à titre de membre du CPG canadien au cours des trois dernières années. Ces propos sont appuyés par ses homologues ainsi que par le représentant du Secrétariat. Le représentant suppléant américain s'adresse ensuite à la présidente du CCPM et suggère que le CCPM envisage de formuler un avis au Conseil sur l'optimisation de la participation des intéressés dans chaque pays. La présidente du CCPM convient de consulter ses membres à ce sujet. En conclusion, le président remercie tous les participants ainsi que les membres du Secrétariat pour leur soutien administratif et logistique.

Annexe A

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 07-04

Cuernavaca, Morelos, Mexico, 26 avril 2007

CANADA

Alternate Representative

David McGovern, Environment Canada
Julie Pelletier, Environment Canada
Beth Rohr (by phone), Environment Canada
Jane Keenan, Environment Canada
Kelly Schmidt, DFAIT
Eno Damo, Alberta Environment

MEXICO

Alternate Representative

Enrique Lendo Fuentes, Semarnat
Carlos Muñoz Villarreal, Semarnat
Cintia Amezcua Orellana, Semarnat
Elena Porrás Calderón, Semarnat

UNITED STATES

Alternate Representative

Jerry Clifford, USEPA
Dan Thompson, USEPA
Luis Troche, USEPA
Neilima Senjalia, USEPA
Anne Berns, USEPA
Fred Stern, State Department/OES
Jan Gilbreath (by phone), USEPA
Russell Smith (by phone), Office of the U.S. Trade Representative

JPAC

JPAC Chair

Irene Henriques
Marcela Orozco, JPAC Liaison Officer

SECRETARIAT

Executive Director

Adrián Vázquez
Evan Lloyd, Acting Director of Programs
Nathalie Daoust, Council Secretary
Marco Antonio Heredia, Planning Officer and Assistant to the
Executive Director